

qui s'effectue graduellement et je dirais à l'heure actuelle, en trois phases.

D. A la lumière de votre déclaration que dans l'ensemble, l'élément main-d'œuvre s'élève à 56 p. 100 des frais du Pacifique-Canadien, et si les chiffres de 1964 à l'effet qu'il y aurait une économie de 20 millions de dollars dans les frais variables, il s'ensuit que 10 millions de dollars de cette épargne représentent la main-d'œuvre et que cette économie sera réalisée soit par la mise à pied de la main-d'œuvre, et l'on nous a dit qu'une centaine d'hommes environ seraient affectés—est-ce exact?

R. Oui, c'est le nombre de personnes qui seront affectées, je crois.

A la page 5212:

D. La Commission aimerait savoir précisément quels sont les revenus et les déboursés et l'on a parlé de variables. L'élément variable en ce qui concerne la main-d'œuvre est de 10 millions de dollars?

R. Les frais variables, d'après les chiffres de 1964, étaient d'environ 10 millions de dollars en ce qui concerne la main-d'œuvre.

D. Et c'est l'économie qui sera réalisée si le *Dominion* est discontinué?

R. Oui, je le crois, monsieur Mauro. Il y en a une certaine partie qui a déjà été éliminée et je crois que nous pouvons revenir à notre discussion initiale des frais variables. Certains de ces frais sont des frais variables à long terme et je vous prie de le remarquer parce que l'élément temps dans les économies est d'une extrême importance.

D. Oui.

R. Évidemment, ils ne sauraient être éliminés en un jour. Il faut des mois, peut-être même quelques années.

A moins que le personnel de la Commission ait des données qui n'ont pas été incluses dans le témoignage, les déclarations portant sur cette catégorie de frais révèlent soit que le Pacifique-Canadien devra mettre à pied plus de 100 hommes, une donnée importante pour permettre à la Commission d'évaluer correctement les conséquences pour la population en général, ou bien qu'il ne saurait réaliser des économies de 10 millions de dollars uniquement dans la catégorie de la main-d'œuvre.

Maintenant, pour faire la preuve de ces données, le salaire moyen du Pacifique-Canadien, d'après l'Office fédéral de la statistique, était en 1964 de \$4,832. Si le chiffre mentionné comme économie réelle du Pacifique-Canadien en tant que corporation, est de 10 millions de dollars, si ce chiffre est exact, l'économie en main-d'œuvre toucherait 2,000 employés, ce qui représente 3 p. 100 des effectifs complets du Pacifique-Canadien qui sont de 61,508. Le Pacifique-Canadien dit: «Nous allons nous débarrasser seulement de 100 hommes, M. Mauro.» Donc, il va effectuer une économie de l'ordre de 10 millions de dollars; puis, par le jeu de l'ancienneté, il y aura un processus de filtrage qui finira par ne plus éliminer que 100 hommes.

Nous prétendons que les autres 2,000 personnes qui représentent un million de dollars en frais de main-d'œuvre—c'est-à-dire 1,900—auraient à trouver du travail au sein de la compagnie, dans les catégories de métiers, sans à leur tour, déplacer des moins anciens, si les données de la compagnie doivent peser le moins comme preuve.

Nous devons reconnaître que la Commission a réduit les chiffres d'environ 200 p. 100, à la longue, mais nous n'avons pas vu ces chiffres. Nous ne savons